

**Bulletin d'informations
sur
la formation et la certification CAPEFE**

**INSPÉ de l'académie de Lyon
École académique de la formation continue de l'académie de Lyon**

Session CAPEFE 2022

SOMMAIRE

I. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION À LA CERTIFICATION CAPEFE	3
A. PUBLICS CIBLÉS : CANDIDATURES INSPÉ (ÉTUDIANTS) ET ÉDUCATION NATIONALE (PERSONNELS)	3
B. PROCÉDURE POUR CANDIDATER.....	3
C. SÉLECTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	4
II. DÉROULEMENT DE L'EXAMEN DE LA CERTIFICATION	4
A. CADRE RÉGLEMENTAIRE	4
B. FORMATION À LA CERTIFICATION CAPEFE	5
C. ORGANISATION DES ÉPREUVES	5
➤ <i>Épreuve écrite obligatoire (2 heures)</i>	6
➤ <i>Épreuve orale obligatoire (1 heure)</i>	6
➤ <i>Épreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère LVE (40 minutes)</i>	6
III. BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE LA SESSION CAPEFE 2022	6
A. DONNÉES STATISTIQUES	6
B. BILAN QUALITATIF : UNE PREMIÈRE ANNÉE TRÈS ENCOURAGEANTE.....	7
IV. PERSPECTIVES : INFORMATIONS EN VUE DES PROCHAINES SESSIONS CAPEFE	7
V. RETOUR D'EXPÉRIENCES DE QUELQUES CANDIDATS	8

I. Contexte de mise en œuvre de la formation à la certification CAPEFE

Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) est une nouvelle certification qui s'adresse aux étudiants engagés dans une formation universitaire aux métiers de l'enseignement et aux personnels enseignants et d'éducation titulaires, stagiaires et contractuels de l'éducation nationale qui envisagent d'exercer, au cours de leur carrière, à l'étranger.

La formation et la certification CAPEFE sont organisées au sein des INSPÉ. Le déploiement du CAPEFE était, depuis 2019, réalisé à titre expérimental. En 2022, l'INSPÉ de l'académie de Lyon, en collaboration étroite avec l'École académique de la formation continue (EAFC) de l'académie de Lyon, a mis en place cette formation et les épreuves de certification associées. Cette mise en œuvre s'inscrit dans un contexte d'évolution majeure de la formation, tant avec la réforme des maquettes MEEF pour les INSPÉ qu'avec le Grenelle de l'éducation. La création des écoles académiques de la formation continue (EAFC) répond à l'engagement 12 du Grenelle de l'éducation : "Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante" pour tous les personnels.

Ce bulletin d'informations a vocation à présenter le contexte dans lequel s'inscrit la formation CAPEFE dans la mesure où elle s'ancre sur une logique partenariale portée par le Pôle continuum lequel constitue, au sein de l'académie de Lyon, l'interface entre la sphère universitaire et le rectorat de Lyon et favorise la cohérence et la continuité entre la formation initiale et la formation continue. La formation CAPEFE a été conçue selon les principes propres aux parcours de formation de l'EAFC. Elle s'appuie sur la complémentarité recherche-terrain avec des modules théoriques et opérationnels animés par des universitaires et par des formateurs de l'éducation nationale.

Ce bulletin présente également les résultats des étudiants (formation initiale) et des personnels de l'éducation nationale (formation continue) ayant passé les épreuves du CAPEFE lors de la session 2022. Il a aussi été établi dans le but de souligner les éléments incontournables de cette formation et de formuler des recommandations à l'intention des futurs candidats. Celles-ci émanent des observations et constats effectués par les membres de la commission de recrutement, les formateurs, les membres du jury et de la commission de délibération.

A. Publics ciblés : candidatures INSPÉ (étudiants) et éducation nationale (personnels)

La formation CAPEFE s'inscrit dans une logique intercatégorielle. Elle réunit ainsi des étudiants engagés dans un parcours de formation initiale dédié aux métiers de l'enseignement mais également des personnels stagiaires, titulaires et contractuels, de l'éducation nationale.

B. Procédure pour candidater

L'INSPÉ de l'académie de Lyon a ouvert la campagne de candidature à la formation CAPEFE et à la certification au début du mois de janvier 2022 en adressant un courriel aux étudiants. L'EAFC a informé les personnels de l'éducation nationale par l'entremise du Bulletin d'informations rectorales (BIR). Les potentiels candidats ont ensuite disposé de trois semaines pour constituer leur dossier. La sélection des candidats a été opérée au sein de la commission pédagogique d'admission composée, pour l'EAFC, de ses directeurs adjoints et de la cheffe du département international et, pour l'INSPÉ de l'académie de Lyon, de son directeur adjoint et de la chargée de mission aux relations internationales, maître de conférences chargée de la présidence de la commission.

Pour les étudiants comme pour les personnels de l'éducation nationale, il a été demandé de constituer un dossier composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation attestant d'un projet d'orientation professionnelle démontrant l'intérêt de cette certification pour le candidat ;
- un curriculum vitae (hors i-Prof pour les personnels de l'éducation nationale), attestant d'un niveau B2 en anglais et d'une expérience minimum de 4 semaines à l'étranger (stage professionnel, mobilité Erasmus, assistantat, etc.) fortement recommandée pour les enseignants en poste et exigée pour les étudiants ;
- toutes les autres pièces jugées utiles à la candidature (expérience professionnelle ou autre à l'étranger, intérêt pour l'enseignement du FLE, etc.).

POINT D'ATTENTION

Il y a lieu de mesurer l'engagement et la nécessaire organisation que sous-tend une candidature à la certification CAPEFE. Sa préparation demande en effet du temps, notamment car les candidats doivent se mobiliser les mercredis après-midi durant plusieurs semaines pour se rendre en cours et que, parallèlement, il faut préparer le dossier à présenter au jury. Aussi est-il important de veiller, au moment du dépôt de candidature, à être pleinement disponible pour pouvoir consacrer, à cette formation, un temps suffisamment important et pour prévenir un abandon en cours de formation. Corollairement, toute inscription vaut engagement à suivre l'ensemble de la formation et à se présenter aux épreuves.

C. Sélection des dossiers de candidature

Le choix des participants repose sur une logique d'intercatégorialité avec une complémentarité des publics entre étudiants et personnels de l'éducation nationale. L'intercatégorialité constitue l'un des principes clés de l'EAFC.

La formation et la passation des épreuves étaient limitées à 36 participants, étudiants et personnels de l'éducation nationale confondus. Environ 170 dossiers, de très bonne facture, ont été reçus et lus avec la plus grande attention pour sélectionner les participants. Au vu du nombre de candidatures, les dossiers rendus hors délais n'ont pas été retenus.

Les critères pris en compte sont les suivants :

- a) Niveau B2 en anglais, argumenté.
- b) Expérience à l'étranger d'une durée minimale de 4 semaines.
- c) Enseignement en situation de plurilinguisme.
- d) Certifications (Français Langue Étrangère (FLE), master, DU...).
- e) Candidatures passées/projets à l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) /Mission Laïque Française (MLF) ou au sein d'un autre réseau.
- f) Enseignement en école inclusive.
- g) Autres langues parlées.

Une attention toute particulière a été portée à l'existence d'un projet d'expatriation bien construit, avec une priorité aux projets les plus aboutis. Toutefois, il convient de signaler que les personnels dont le départ était déjà validé vers l'un des réseaux de l'enseignement français à l'étranger n'ont pas été sélectionnés dans la mesure où l'obtention du CAPEFE n'était, dans ce cas, plus décisif pour la réalisation du projet.

POINT D'ATTENTION

Le dispositif CAPEFE est une formation à la certification. Il ne s'agit pas d'un parcours de découverte du réseau des établissements français à l'étranger.

Dans l'académie de Lyon, la présentation en tant que candidat libre n'est pas autorisée.

II. Déroulement de l'examen de la certification

A. Cadre réglementaire

L'organisation de l'examen de certification complémentaire s'appuie sur [l'arrêté du 4 février 2020](#) paru au Journal Officiel n°0043 du 20 février 2020.

B. Formation à la certification CAPEFE

Le parcours de formation est bâti sur les principes qui président à la conception des parcours EAFC. Le parcours de formation CAPEFE est ainsi organisé sous forme de modules de nature différente : module de *formation*, module de *transférabilité* et module de *personnalisation*.

Un module de *formation* correspond à un apport de connaissances et au développement de compétences professionnelles. Il peut s'organiser de différentes manières : en présentiel, à distance synchrone ou asynchrone, selon un format hybride.

Un module de *transférabilité* constitue un ou des temps dédiés permettant aux participants de transférer, ou *a minima*, de réfléchir et de s'engager dans la transférabilité, dans leur propre pratique, des connaissances et compétences acquises dans le cadre des modules de *formation* et de *personnalisation*. Dans le cadre de ces modules de *transférabilité*, les participants sont réunis en autonomie et en responsabilisation, en présentiel ou à distance. Ils doivent produire un livrable individuel, semi-collectif ou collectif dont la nature et la forme sont définies par le ou les formateurs.

Un module de *personnalisation* relève de la responsabilisation de chaque participant à l'égard de sa formation dans l'optique d'approfondir les apports fournis par le ou les modules de *formation*. La *personnalisation* ambitionne ainsi d'aller plus loin en prenant part, par exemple, à une conférence, en investissant une bibliographie, en organisant un temps d'observation, etc.

➤ Modules de *formation*

- Comprendre les enjeux de la certification CAPEFE.
- Connaître les acteurs institutionnels à l'étranger et les enjeux de la diplomatie.
- Identifier les enjeux de l'enseignement français à l'étranger dans les différentes zones géographiques.
- Découvrir le réseau d'enseignement à l'étranger.
- Découvrir un ou des services associés aux réseaux de l'enseignement français à l'étranger : témoignages d'acteurs.
- Comprendre et maîtriser les processus d'acquisition d'une langue seconde.
- Comprendre la dimension interculturelle dans l'enseignement et la relation aux familles.
- Intégrer la dimension linguistique dans l'enseignement et favoriser les interactions en classe en contexte plurilingue.

➤ Modules de *transférabilité*

- Se préparer aux épreuves orales et écrites.

➤ Module de *personnalisation*

- Participer au [séminaire ELSE Éducation en langues secondes et étrangères](#) du laboratoire ICAR.
- Renforcer la connaissance et les compétences associées à l'enseignement en contexte plurilingue (FLE/FLS).
- Renforcer la connaissance et les compétences associées à l'enseignement en contexte bilingue.
- Prendre part à une mobilité internationale (Erasmus +).
- Faire acte de candidature à un poste dans un des réseaux d'enseignement français à l'étranger.

C. Organisation des épreuves

➤ Composition du jury

Chaque candidat est évalué par une commission académique composée de trois membres du jury désignés par le directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon, organisateur de la session. Il est présidé par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon et comprend au moins un enseignant en langues vivantes, un enseignant de français langue étrangère et une personne qualifiée dans le domaine des relations internationales.

➤ **Épreuve écrite obligatoire (2 heures)**

L'épreuve est composée de deux parties :

- un texte, en anglais, faisant l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et visant à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 de l'arrêté susmentionné.

➤ **Épreuve orale obligatoire (1 heure)**

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

- un exposé en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Durée de l'exposé : 15 minutes.

- un entretien en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Durée de 15 minutes.

Temps de préparation de l'épreuve : 30 minutes.

➤ **Épreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère LVE (40 minutes)**

Cette épreuve prend la forme d'un entretien dans une deuxième langue vivante étrangère (ou troisième etc.) choisie par le candidat, en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'entretien prend appui sur un texte fourni par le jury.

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Temps de préparation de l'épreuve : 20 minutes

III. Bilan quantitatif et qualitatif de la session CAPEFE 2022

À l'issue de la commission de sélection des dossiers, 36 participants ont été retenus parmi lesquels 33 ont entrepris les démarches d'inscription auprès de l'université Lyon 1. La promotion 2022 du CAPEFE était finalement composée de 17 étudiants de l'INSPÉ de l'académie de Lyon et 16 personnels de l'éducation nationale.

A. Données statistiques

➤ **16 participants pour les personnels de l'éducation nationale**

- 5 participants issus du premier degré ;
- 9 participants issus du second degré ;
- 2 participants occupent d'autres fonctions (CPE, personnel de direction).

➤ **17 participants étudiants**

- 11 étudiants se destinant à enseigner au premier degré ;
- 6 étudiants se destinant à enseigner au second degré.

➤ **24 femmes 9 hommes**

- Pour les personnels de l'EN : 12 femmes 4 hommes ;
- Pour les étudiants : 12 femmes 5 hommes.

➤ **11 candidats ont demandé à passer l'épreuve facultative**

- 10 pour une LVE ;

- 1 pour deux LVE ;
 - Répartition des candidats par LVE : allemand 2, italien 3, espagnol 4, hindi 1, japonais 1.
 - L'épreuve en japonais ne s'est finalement pas tenue en raison du contexte sanitaire.
 - Tous les candidats ont validé l'épreuve en LVE.
- **Pour cette première session de certification, le taux de réussite général est de 63%, soit :**
- 21 candidats admis : 9 étudiants et 12 personnels éducation nationale ;
 - 12 candidats non admis : 8 absents aux épreuves (5 étudiants, 3 enseignants), 4 non admis (3 étudiants, 1 enseignant).
- **Validation des blocs de compétences (sans compensation possible)**

BLOC 1 : Interagir en contexte plurilingue

- Acquis 23
- Non acquis 4

BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères (LVE anglais obligatoire)

- Acquis 24
- Non acquis 3

BLOC 3 : Comprendre l'environnement international

- Acquis 23
- Non acquis 4

B. Bilan qualitatif : une première année très encourageante

Les membres du jury tiennent à souligner la grande qualité, l'engagement et l'enthousiasme des candidats durant la formation qu'ils ont, en très grande majorité, suivie avec sérieux et assiduité. Les formateurs ont apprécié l'esprit d'entraide et de mutualisation. Les membres du jury ont aussi apprécié cet état d'esprit lors des épreuves orales.

Le jury a apprécié la capacité des candidats à entrer dans l'échange en français de même que dans une grande diversité de langues étrangères (italien, allemand, espagnol, hindi). Les interactions ont été riches et nourries de réponses sincères et personnelles.

Toutefois, le jury déplore le désengagement, très à la marge, de quelques candidats qui ne se sont finalement pas présentés à l'examen final et n'ont pas répondu aux sollicitations, voire aux propositions qui leur ont été adressées. Cette posture est d'autant plus regrettable au regard du nombre initial de candidatures à la formation CAPEFE. Ce constat conduit à rappeler la nécessité de s'engager pleinement dans la formation et à se présenter aux épreuves finales.

IV. Perspectives : informations en vue des prochaines sessions CAPEFE

Il incombe aux candidats de travailler en autonomie la dimension linguistique non négligeable pour la réussite à la certification. C'est pourquoi le jury conseille de préparer l'entretien en anglais avec d'autres candidats se projetant dans une région géographique proche afin de confronter leurs points de vue et d'envisager ensemble les questions qui pourraient être posées à l'oral.

Le jury rappelle la nécessité de s'engager dans ce dispositif exigeant, en toutes connaissances de cause, de façon à suivre cette formation de manière sereine et constructive.

Le jury insiste sur la plus-value pour les candidats à travailler en équipe et à se placer dans une dynamique de partage d'expériences. Les échanges rendent plus aisée la projection dans un changement de pratique pédagogique lié à la nécessité de combiner différents aspects relevant de différents systèmes éducatifs. Le jury rappelle l'importance de la posture pour tout candidat se projetant dans un acte de candidature à un examen et plus largement à un poste à l'étranger.

Le jury encourage vivement à penser le projet de mobilité internationale en amont de la formation. L'entretien portera en partie sur la manière dont le candidat se projette sur un poste à l'étranger. Dans cet esprit, un projet réaliste, à court ou moyen terme, aidera à personnaliser son exposé même si les aspects proprement régionaux peuvent bénéficier d'une préparation collective.

Du point de vue organisationnel, pour la session 2023, les temps de formation seront organisés en alternance sur le site de l'INSPÉ de Lyon (rassemblements de toute la promotion) et sur les sites INSPÉ de Bourg-en-Bresse et de Saint-Etienne (rassemblement en fonction du département d'origine pour les personnels de l'éducation nationale).

V. Retour d'expériences de quelques candidats

➤ Candidate étudiante PE

J'ai apprécié le contenu varié des modules avec un thème précis à chaque fois. Les interventions étaient toutes pertinentes et complémentaires. La partie exposée sur la zone géographique permet d'apporter un « cas pratique » nécessaire selon moi à une compréhension plus concrète du sujet. J'aurais apprécié qu'un cours en appui du module « Connaître les acteurs institutionnels à l'étranger et les enjeux de la diplomatie » soit organisé. Nous avons eu le module à réaliser à distance et en autonomie avec la lecture de différents rapports. Ces derniers étaient intéressants mais avec la forte quantité d'informations, certaines notions sont restées floues et demandent à être approfondies. Les épreuves étaient fidèles à ce qui avait été vu et travaillé lors des modules. La quantité de travail personnel à fournir pour les épreuves était équilibrée. Concernant l'épreuve écrite, nous avons assez de temps pour travailler les sujets. L'épreuve orale demandait une très bonne connaissance des acteurs institutionnels et du réseau d'enseignement à l'étranger. Grâce à la formation, j'ai eu la possibilité de réaliser un stage à l'Alliance Française de Buenos Aires (Argentine) dans le cadre du module de personnalisation. Ce stage, réalisé pendant le mois d'août, a été une merveilleuse expérience sur les plans personnels et professionnels. Au-delà de l'acquisition de compétences dans l'enseignement du FLE et la compréhension des enjeux de l'Alliance Française, j'ai pris conscience des nombreuses opportunités s'offrant à moi si je souhaite enseigner à l'étranger.

➤ Candidate enseignante PE

Mes objectifs sur cette certification étaient de me préparer au mieux à une expatriation et également de faire valoir une reconnaissance institutionnelle de mes compétences acquises par l'expérience. Ces objectifs ont été plus qu'atteints.

D'abord, des intervenants de qualité et fort d'expériences internationales riches ont valorisé cette certification : didactique des langues, compréhension des institutions éducatives existantes, de leurs rayonnements et de leurs politiques, contextes plurilingues et pluriculturels... Mais surtout, la grande découverte de cette certification s'est trouvée dans la richesse des profils professionnels de chacun des candidats (tous cycles, toutes catégories et toutes fonctions autour de l'éducation). La création de ce réseau de professionnels a été un élément majeur de la réussite de cette certification, ceci particulièrement lors de la préparation d'une des épreuves menant à constituer son dossier de candidature dans un établissement : une vraie mise en situation reposant sur le partage des compétences de chacun. En résumé, il est vrai que cela demande un investissement de temps et de travail mais qui se conclut par un champ des possibles quant à une projection sur l'international en lien avec des professionnels qualifiés. J'en suis ressortie aussi avec une conviction plus solide de mes compétences dans ce domaine.

➤ Candidat enseignant 2d degré

Ce qui m'a d'abord surpris au cours de cette formation, c'est la densité de son contenu, dès le premier jour. J'ai apprécié la précision et la pertinence des réponses qui nous ont été apportées tout au long du parcours de formation. En effet, le fait d'être encadrés par des spécialistes du sujet, qui ont une expérience de terrain dans le cadre de l'enseignement à l'étranger, fut essentiel pour éclaircir des interrogations spécifiques au cas par cas. Un autre point positif et essentiel de cette formation est le fait d'avoir été mis en lien dès le début avec d'autres collègues titulaires et étudiants : cette diversité de nos parcours et la place importante donnée aux échanges et à la co-construction de

contenus m'ont permis de découvrir et d'apprendre par les expériences passées de mes collègues. La mutualisation a ainsi consolidé les connaissances de chacun et a permis un gain de temps considérable pour la préparation de la certification. Les interventions sur le mode du témoignage d'expériences vécues et de la mise en commun de ressources m'ont globalement plus appris que les sessions plus théoriques.

➤ **Candidat personnel de direction 2d degré**

La formation CAPEFE est une excellente occasion de se familiariser avec les problématiques propres à l'Enseignement Français à l'Étranger (EFE) :

- *j'ai beaucoup appris et mieux théorisé mon approche de l'enseignement en contexte plurilingue ;*
- *c'est aussi l'occasion de se familiariser ou de remettre à jour ses connaissances institutionnelles sur les réseaux de l'EFE. A cet égard la formation est très complète également sur les enjeux et les orientations des établissements français à l'étranger ;*
- *la formation permet d'éprouver sa maîtrise de l'anglais et d'autres langues. C'est aussi un enjeu pour moi qui me permet de mieux me projeter dans un poste à l'étranger.*
- *enfin, cette formation favorise le travail en groupe et en mode projet ; c'est en cela une très bonne expérience, très conviviale, qui aide aussi à mieux se projeter et à affiner son projet.*